

Québec, le 17 juillet 2020

PAR COURRIEL

**Objet : Demande d'accès aux documents — Dossier 2020-07-001**

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 13 juillet 2020, concernant l'objet précité. Plus précisément, vous avez demandé d'obtenir les documents suivants :

- *« Les ordres du jour, procès-verbaux et comptes rendus de toutes les réunions du conseil d'administration du CGFV depuis le 25 juin 2019 ou tout autre document permettant de connaître le nombre et la teneur de ces réunions;*
- *Les échanges courriel entre le MELCC et le CGFV concernant le projet de loi 44, incluant mais sans s'y limiter les échanges concernant la poursuite des activités du CGFV jusqu'à l'adoption du projet de loi;*
- *Tout échange avec le MELCC concernant la saine gestion du Fonds vert dans le contexte du plan d'action sur les changements climatiques 2020. »*

Depuis le 25 juin 2019, le conseil d'administration du CGFV ne s'est pas réuni. Toutefois, les membres du conseil d'administration ont approuvé par courriel les prévisions budgétaires du CGFV pour l'année 2020-2021 de même que le rapport annuel de gestion 2018-2019.

Par ailleurs, il n'y a eu aucun échange entre le MELCC et le CGFV sur le projet de loi n° 44. La seule communication du CGFV sur le projet de loi n° 44 repose sur une allocution prononcée le 21 janvier 2020 par la présidente-directrice générale du CGFV à la Commission des transports et de l'environnement.

Enfin, outre toutes communications habituelles liées aux opérations (demandes partenaires, gestion du Fonds vert, etc.), qui représentent un énorme volume, il n'y a eu aucune communication entre le CGFV et le MELCC concernant la saine gestion du Fonds vert dans le contexte du plan d'action sur les changements climatiques.

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée au numéro (581) 996-3595.

Veillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents et  
de la protection des renseignements personnels,

(Original signé)

Sylvie Chagnon

p. j.      Avis de recours